

JANVIER 2026

SYNTHÈSE D'ÉTUDE

Précarité et solidarité en entreprise :
ce que disent les salarié·e·s

Face à la fragmentation du travail et à la montée de la précarité, les salarié·es expriment des attentes claires vis-à-vis des entreprises. Cette étude IFOP, menée pour les Bureaux du Cœur, éclaire leur regard sur la solidarité au travail et le rôle des organisations.

Une attente claire de solidarité au travail

La solidarité est aujourd'hui une attente explicite des salarié·es.

Pourtant, elle reste largement vécue à titre individuel et insuffisamment structurée dans les organisations.

60%

des salarié·es estiment qu'il faudrait davantage de solidarité dans leur quotidien professionnel.

Face à la précarité, l'inaction n'est plus acceptable

Les salarié·es expriment un rejet très net de certaines incohérences, notamment lorsque des ressources restent inutilisées alors que des besoins sociaux sont criants.

86%

des salarié·es jugent non acceptable que des locaux d'entreprise restent vides la nuit alors que des personnes dorment dehors.

L'évolution attendue du rôle de l'entreprise

Les salarié·es considèrent de plus en plus que l'entreprise a un rôle à jouer au-delà de sa seule fonction économique.

70%

des salarié·es estiment que les entreprises ont un rôle à jouer dans la création de valeur sociale.



L'accueil en entreprise : une adhésion massive, sous conditions

Lorsqu'il est encadré et sécurisé, l'accueil de personnes sans domicile dans l'entreprise suscite une adhésion très large.

86%

des salarié·es se disent favorables à l'accueil d'une personne sans domicile dans leur entreprise, à condition que le dispositif soit encadré.



La rencontre transforme le collectif de travail

La rencontre concrète avec des personnes en situation de précarité est perçue comme un levier puissant de transformation humaine et collective.

74%

estiment que cela **modifie positivement leur regard sur la précarité**.

62%

estiment que cela **renforce la cohésion entre les équipes**.

71%

estiment que cela **valorise les valeurs de leur entreprise**.

En résumé

La solidarité au travail est largement désirée mais encore insuffisamment vécue.

Les salarié·es attendent désormais des engagements concrets, assumés par l'entreprise, capables de recréer du lien, du sens et du collectif.

À propos des Bureaux du Cœur

Les Bureaux du Cœur mobilisent les entreprises pour transformer leurs bureaux, inoccupés le soir et le week-end, en refuges temporaires afin d'accueillir une personne en situation de grande précarité.

En France, 350 000 personnes sont aujourd'hui sans logement pérenne, tandis que les bureaux ne sont occupés qu'environ 30 % du temps. La nuit et le week-end, ces espaces restent largement vides.

C'est de ce constat qu'est née, en 2020, l'initiative de Pierre-Yves Loaëc, entrepreneur, qui a décidé d'ouvrir les portes de son entreprise pour accueillir une personne sans logement.

Depuis, près de 300 entreprises hôtes à travers la France ont permis à plus de 900 personnes de retrouver un toit et une stabilité, en transformant leurs bureaux en lieux d'accueil temporaires et solidaires.

À propos de l'étude

Étude IFOP réalisée auprès de 1 002 salarié-es du secteur privé et public, représentatif-ve de la population salariée française selon la méthode des quotas (sexe, âge, catégorie socio-professionnelle, secteur d'activité).

Enquête menée par questionnaire auto-administré en ligne du 24 novembre au 1er décembre 2025.

Contact presse

Manon Poissy

Responsable communication
Les Bureaux du Cœur

manon@bureauxducoeur.org
06 28 20 42 46